



CLD ROUYN-NORANDA

Centre local de développement

161, avenue Murdoch
Rouyn-Noranda (Québec) Canada J9X 1E3
Téléphone : 819 762-0142
Télécopieur : 819 762-7139

260

P NP

DM15

Projet minier aurifère Canadian Malartic
MRC La Vallée-de-l'Or 6211-08-005

Le 12 mars 2009

Secrétaire du BAPE

À l'attention de la coordonnatrice du secrétariat de la commission
Projet Canadian Malartic
Bureau d'audience publiques sur l'ENVIRONNEMENT
573, Rue Saint-Amable, bureau 2.10
Québec (Québec) G1R 6A6

Objet : Résolution C. A. 2009-013

Appui au projet Canadian Malartic (Corporation minière Osisko)

Madame,

Vous trouverez ci-joint une résolution adoptée par les membres du conseil d'administration du Centre local de développement Rouyn-Noranda en appui au projet Canadian Malartic, non seulement parce qu'il s'agit de retombées économiques importantes pour la région, mais parce que c'est l'un des très rares projets économiques positifs au Québec actuellement.

Veuillez recevoir, Madame, nos meilleures salutations.

Le directeur général

André Rouleau

P. J.



CLD ROUYN-NORANDA

Centre local de développement

161, avenue Murdoch
Rouyn-Noranda (Québec) Canada J9X 1E3
Téléphone : 819 762-0142
Télécopieur : 819 762-7139

Canada PROVINCE DE QUÉBEC

Extrait du procès-verbal d'une réunion ordinaire du conseil d'administration du Centre local de développement de Rouyn-Noranda, tenue le 11 mars 2009 à la Salle de cours du CLD R-N située au 161, avenue Murdoch à Rouyn-Noranda, à compter de 7 h.

7. Résolution C. A. 2009-013

Appui au projet Canadian Malartic (Corporation minière Osisko)

Attendu que la Corporation minière Osisko désire aménager et exploiter une mine d'or à ciel ouvert dans la ville de Malartic ;

Attendu que le projet de la Corporation minière Osisko est un projet majeur pour le développement économique de l'Abitibi-Témiscamingue ;

Attendu que le projet permettra de revitaliser économiquement la ville de Malartic ;

Attendu que la Corporation minière Osisko consulte, informe et met en place les processus nécessaires pour aviser les citoyens du déroulement des travaux ;

Attendu que le projet prévoit créer 465 emplois directs durant l'exploitation et 800 emplois durant la construction ;

Attendu que le projet permettra de restaurer un parc à résidus miniers orphelin ;

Attendu que les organismes de développement de la Vallée-de-l'Or appuient le projet ;

Il est proposé par M. Guy Veillet ;

Appuyé par M. Jean-Claude Loranger

.../2

Que le Centre local de développement de Rouyn-Noranda appuie le projet de mine à ciel ouvert dans la municipalité de Malartic par la Corporation minière Osisko.

ADOPTÉE

Je soussigné, secrétaire-adjoint du Centre local de développement de Rouyn-Noranda déclare que le présent extrait est conforme à une résolution adoptée en réunion du conseil d'administration tenue le 11 mars 2009.



André Rouleau
Secrétaire-adjoint

Copie certifiée conforme
Rouyn-Noranda, le 12 mars 2009